

---

### CONTRAT D'ENGAGEMENT ENTRE

Nom, prénom.....

Mail .....

nom qui figure sur le chèque si différent

Adhérent à AMAPop, 9 bis rue Dombasle, 93100 Montreuil

ci-dessous désigné « **L'Adhérent** »

### ET

*Hervé Quéra, Le Fournil du Taillis*

*57 rue des Landrons - 60650 Espaubourg*

ci-dessous désigné « **Le Producteur** »

---

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis, ci-après, à compter du 10 septembre 2020 et pour 23 distributions

### Distribution des pains

Le jeudi de 19 h 30 à 21 h 00, à la Maison populaire située au 9 bis rue Dombasle à Montreuil, ou au 48 rue Danton en cas de fermeture de l'entrée principale, ou à tout autre endroit qui serait précisé en cours de saison.

Première distribution le jeudi 10 septembre.

Attention : les dates sans distribution, seront précisées ultérieurement. A minima, probablement, les 24 et 31 décembre et 25 février 2021.

### L'Adhérent s'engage à

- ▶ **Payer à l'avance**, par saison de six mois, sa part de production. L'ensemble des chèques libellés au nom du Producteur est remis en début de saison au trésorier de l'association qui se charge de les transmettre au Producteur ;
- ▶ **Venir retirer son panier** sur le lieu de la distribution aux jour et heure fixés. En cas d'empêchement le panier peut être remis à une tierce personne désignée par l'Adhérent. Les pains non récupérés seront remis à une œuvre caritative. Ne pas oublier de venir avec son sac, le Producteur ne fournissant pas les contenants ;
- ▶ **Trouver un remplaçant** s'il devait se désister de son engagement : aucun remboursement ne sera effectué.
- ▶ **Accepter la totalité des produits du Producteur**. Rien n'empêche cependant les Adhérents de s'entendre à titre personnel pour échanger certains pains ;
- ▶ **Tenir régulièrement la permanence pour les distributions**. L'adhérent s'inscrit à l'aide du doodle. Les Adhérents chargés de la permanence aident à disposer les denrées, affichent la composition du panier, accueillent les participants et tiennent la feuille d'émargement ; ils assurent la distribution puis le rangement et le nettoyage du local.

### Le Producteur partenaire s'engage à

- ▶ **Fournir des produits savoureux issus de composants biologiques certifiés**.
- ▶ **Produire une diversité** pains pour composer des paniers variés
- ▶ **Livrer ou faire livrer** les produits au jour, sur le lieu et à l'heure dits, une fois par semaine ;
- ▶ **pratiquer la transparence sur ses prix**,
- ▶ **Prévenir l'association en cas de problèmes** exceptionnels qui affecteraient la livraison
- ▶ **Être disposé à expliquer le travail** du fournil aux Adhérents de l'AMAP ;
- ▶ **Prendre en compte les remarques et les besoins** des Adhérents de l'AMAP ;
- ▶ **Accepter des visites** régulières des Adhérents de l'AMAP au fournil. L'association se charge de l'organisation de ces journées. Les variétés des pains sont présentées en début de saison.

		Réf. panier	Prix unitaire	Commande	
				Qté	Montant
<b>Choix des paniers Le Pain d'Hervé</b>					
<b>Panier « Pain fantaisie » à la discrétion du Boulanger : l'un des pains listés en A'</b>		<b>A</b>	<b>3,50 €</b>		
<b>Toujours le même « Pain fantaisie »</b>	<input type="radio"/> Pain d'épeautre (T110) 500 g	A' 1	4,00 €		
	<input type="radio"/> Pain au kamut 500 g	A' 2	3,80 €		
	<input type="radio"/> Pain aux graines 500 g	A' 3	3,50 €		
	<input type="radio"/> Pain aux noix 500 g	A' 4	3,90 €		
	<input type="radio"/> Pain aux 5 céréales 500 g	A' 5	3,30 €		
	<input type="radio"/> Pain aux raisins et noisettes 600 g	A' 6	4,90 €		
	<input type="radio"/> Pain aux graines de sésame 500 g	A' 7	3,30 €		
	<input type="radio"/> Pain aux olives vertes 300 g	A' 8	2,70 €		
	<input type="radio"/> Pain aux châtaignes (selon saison) 300 g	A' 9	3,70 €		
<b>« Gros Pain » à la discrétion du Boulanger : l'un des pains listés en B'</b>		<b>B</b>	<b>4,80 €</b>		
<b>Toujours le même « Gros Pain »</b>	<input type="radio"/> Pain bis T80 1 kg	B' 1	5,00 €		
	<input type="radio"/> Pain complet T110 1 kg	B' 2	5,00 €		
	<input type="radio"/> Pain intégral T150 1 kg	B' 3	5,00 €		
	<input type="radio"/> Boule de campagne T65 1 kg	B' 4	5,00 €		
<b>« Pain fantaisie + Gros Pain » : soit combinaison A + B</b>		<b>C</b>	<b>7.70 €</b>		
<b>Toujours le même « Pain fantaisie + Gros Pain » : combinaison A' + B' - Préciser :</b>		..... +.....	.....€		
<b>« Pain fantaisie + Brioche » à la discrétion du Boulanger : soit combinaison A + E</b>		<b>D</b>	<b>7.50 €</b>		
<b>« Brioche » contenant, à la discrétion du Boulanger, l'une des brioches suivantes :</b> <input type="radio"/> Brioche aux raisins 350 g - 4,80 €. <input type="radio"/> Brioche nature 350 g - 4,80 €. <input type="radio"/> Brioche chocolat 350 g - 5.30 €.		<b>E</b>	<b>4,70 €</b>		
<b>« Pain fantaisie + Gros Pain + Brioche », soit combinaison des (A + B + E).</b>		<b>F</b>	<b>11,60 €</b>		
<b>« Gourmandises bio de la semaine » contenant, à la discrétion du Boulanger, l'une des gourmandises suivantes, (parmi une cinquantaine de spécialités sucrées) :</b> <input type="radio"/> 4 viennoiseries, <input type="radio"/> 2 chaussons aux pommes, <input type="radio"/> 2 muffins + 2 financiers, <input type="radio"/> 300 gr de biscuits variés, <input type="radio"/> 2 gourmandises <input type="radio"/> 2 amandines, <input type="radio"/> 1 cake aux raisins.		<b>G</b>	<b>4,70 €</b>		
<b>« Panier salé » à la discrétion du Boulanger : l'une des compositions listées en H'</b>		<b>H</b>	<b>5,80 €</b>		
<b>Toujours le même « Panier salé »</b>	<input type="radio"/> 2 petites pizzas	H' 1	5,00 €		
	<input type="radio"/> 2 quiches lorraines	H' 2	6,80 €		
	<input type="radio"/> 2 quiches aux champignons	H' 3	7,00 €		
	<input type="radio"/> Feuilletés au chèvre	H' 4	6,80 €		
	<input type="radio"/> 1 cake salé.	H' 5	5,80 €		
<b>« Pain de mie » de 450 g</b>		<b>I</b>	<b>4,60 €</b>		
<b>« Pain sans gluten » 500 g. à la discrétion du Boulanger : l'un des pains listés en J'</b>		<b>J</b>	<b>4,80 €</b>		
<b>Toujours le même « Pain sans gluten »</b>	<input type="radio"/> Pain au riz et sarrasin	J' 1	4,90 €		
	<input type="radio"/> Pain au riz et aux châtaignes	J' 2	4,90 €		
	<input type="radio"/> Pain au riz et au souchet	J' 3	5,20 €		
<b>« Pain spécial » (hors liste ci-dessus) : spécifier .....</b>		<b>K</b>	.....€		
<b>La baguette de tradition bio normande</b>		<b>L</b>	<b>1,30 €</b>		

Total de l'engagement hebdomadaire : ..... €, soit pour les 23 semaines de la saison : .....€

Paiement en 1, 2 ou 3 chèque(s) à l'ordre de SARL Le Fournil du Taillis : Veuillez indiquer le nom de la Banque et le(s) numéro(s) de chèque(s) :

Chèque N°1 : .....

Chèque n°2 : .....

Chèque n°3 : .....

A ..... le .....  
**L'ADHERENT**

A ..... le .....  
**Le BOULANGER**  
**Hervé Quéra**